

# PSYCHOMOTRICIEN-NE

Association « Nous Aussi »

*Accompagnement de personnes en situation de handicap mental*

**Contrat à durée indéterminée à temps partiel  
13 heures hebdomadaires**

Lieu : Vétraz Monthoux

## Présentation Association

L'Association « Nous Aussi », créée en 1959 par des familles du Genevois et du Pays de Gex, développe depuis 60 ans des structures d'accueil en direction des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental. Elle accompagne aujourd'hui près de 300 personnes.

## Descriptif du poste

Au sein de notre IMP, le temps de psychomotricité est dédié à un groupe de 7 enfants autistes présentant une déficience intellectuelle.

L'approche éducative utilise des techniques neurocomportementales.

Le travail de psychomotricité consiste à évaluer et à mettre en place des actions thérapeutiques en lien avec les besoins des jeunes entre 6 et 12 ans.

La psychomotricienne actuelle propose des suivis individuels ou en co-animations avec l'ergothérapeute, une autre psychomotricienne et l'équipe éducative. Selon les besoins, des groupes transversaux (entre les différents groupes de l'IMP) peuvent se construire.

Le psychomotricien a des locaux variés pour travailler : salle de psychomotricité, salle snoezelen, balnéo.

Le psychomotricien participe à la réunion d'équipe (psychologue, 5 éducatrices, ergothérapeute, orthophoniste), aux suivis des jeunes, aux réunions avec les familles et à la réunion institutionnelle des paramédicaux (1 fois tous les 15 jours).

Poste soumis à l'obligation vaccinale.

Salaire selon expérience en convention 66, de 762 à 1315 euros bruts mensuels pour 57.63 heures par mois.

Congés trimestriels supplémentaires et CSE

Répondre à cette offre par courrier électronique : [drh@nousaussi.fr](mailto:drh@nousaussi.fr)